

## PROVGREEN PURE MUST

**Protéines de pois sélectionnées pour la clarification et le traitement des moûts vis-à-vis de l'oxydation**

### CARACTERISTIQUES

**PROVGREEN PURE MUST** est une préparation 100% végétale formulée à partir de protéines de pois sélectionnées pour leurs propriétés de floculation et leur capacité à fixer les composés phénoliques oxydés et oxydables sur les moûts.

**PROVGREEN PURE MUST** se présente sous la forme d'une fine poudre jaune clair.

### PROPRIETES ŒNOLOGIQUES

- Floculation rapide avec les particules en suspension dans le moût accompagnée d'une clarification optimum.
- Elimination des composés phénoliques oxydés ou oxydables du moût précipités dans les bourbes.
- Traitement préventif et curatif de l'oxydation des moûts équivalent à un traitement à la caséine.
- Obtention de bourbes bien tassées, mieux qu'avec un traitement à base de colle animale.
- Contribution à la fraîcheur aromatique et à la préservation de teinte jeune sur les vins blancs et rosés.

### APPLICATIONS

- Prévention et traitement modéré de l'oxydation des moûts blancs ou rosés ou de moûts rouges thermovinifiés.
- Traitement de moûts issus de vendanges triturées ou altérées (botrytis).
- Clarification des moûts blancs ou rosés ou des moûts rouges thermovinifiés.

### DOSE D'EMPLOI

Dose recommandée : 15 à 50 g/hL selon le niveau d'oxydation, d'altération, ou de turbidité.

Dose maximale légale selon la réglementation européenne en vigueur : 50 g/hL.

### MODE D'EMPLOI

Disperser **PROVGREEN PURE MUST** dans 10 fois son poids d'eau.

Mélanger la suspension pour obtenir une solution homogène.

Appliquer **PROVGREEN PURE MUST** sur moût après enzymage.

Incorporer au volume à traiter. Bien homogénéiser.

L'utilisation d'une pompe doseuse ou d'un **DOSACOL** est vivement conseillée.

### Précaution d'utilisation :

Il est conseillé de maintenir la suspension homogène tout au long de l'incorporation dans le volume à traiter.

Une fois préparée, la suspension de **PROVGREEN PURE MUST** doit être utilisée le jour même.

Produit pour usage œnologique et exclusivement professionnel.

Utiliser conformément à la réglementation en vigueur.

### INGREDIENTS

---

Protéines de pois. Non issu d'OGM, non allergène.

### CONDITIONNEMENT

---

Sacs de 1 Kg, 5 Kg et 10 Kg.

### CONSERVATION

---

Emballage plein, scellé d'origine, à l'abri de la lumière dans un endroit sec et exempt d'odeur.

Emballage ouvert : à utiliser rapidement.

A utiliser de préférence avant la DLUO inscrite sur l'emballage.

*Les informations figurant ci – dessus correspondent à l'état actuel de nos connaissances. Elles sont données sans engagement ou garantie dans la mesure où les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle. Elles ne dégagent pas l'utilisateur du respect de la législation et des données de sécurité en vigueur. Ce document est la propriété de SOFRALAB et ne peut être modifié sans son accord.*